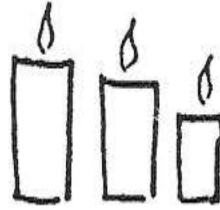


Samedi (15) Temps de l'Avent**Messes Dominicales**

- 17h \*-Sœur Yvonne Quevillon s.g.c. - Alice, Ronald Bilodeau et famille  
 \*-Jeanne Schnupp - Monique et Camille Montpetit  
 \*-Parents défunts - Jeanne St-Louis

Dimanche(16) 3<sup>e</sup> dimanche du temps de l'Avent

- 8h30 \*-Aux intentions des paroissiens, paroissiennes - le curé  
 \*-Roger Chartrand - sa fille Louise  
 \*-Florine Lacroix - sa fille Gabrielle Filion  
 \*-En l'honneur de Sainte Philomène - Marie  
 \*-Claude Girouard - René et Ghislaine
- 10h \*-René Chevalier (35<sup>e</sup> anniversaire) - son épouse et son fils Réjean  
 \*-Just Letellier - famille Letellier  
 \*-Lionel Canuel - Thérèse, Brad et famille  
 \*-Bert Durocher - la famille  
 \*-Gertrude et Émile Cossette - Pierre Cossette  
 \*-Yvon Labbé (17<sup>e</sup> anniversaire) - Marie Berthe Labbé  
 \*-Parents défunts - Bernard Bouvier
- 11h30 \*-Roger Gauthier - son fils Robert  
 \*-Parents défunts famille Royer - Julien et Jeannine  
 \*-Mary Geneste - son époux Bernard
- 16h30 \*-Isidore Laverdure - Roger Laverdure

Lundi (17) Messe de la férie

- 19h \*-Colombe Lacasse - Congrégation des Dames de Sainte-Anne  
 \*-En l'honneur de Saint-Antoine - Gisèle Marlot

Mardi(18) Messe de la férie

- 19h \*-Prudencien Campeau - Josée et Charles  
 \*-En l'honneur de Saint-Frère André - Thérèse et Marcel Saint-Louis  
 \*-Abbé Gérard et Gisèle Lafrenière - leur fils Georges  
 \*-En l'honneur de Sainte-Anne - Rita Carrier



19h30 *Rencontre du groupe de prières*

Mercredi(19) Messe de la férie

- 19h \*-Lise Prevost (2<sup>e</sup> anniversaire) - C. Houle  
 \*-Rose-Marie Labbé - Henri Labbé

Jeudi(20) Messe de la férie

- 16h30 *Couvent Saint Louis*  
 19h00 \*-Hector Lacroix - sa famille  
 \*-Juliette Pharand - Congrégation des Dames de Sainte-Anne  
 \*-Claire Stephenson - Louise Dessaint  
 \*-Gasparin et Zéline Boursiquot - leurs enfants

Vendredi(21) Messe de la férie

- 14h *Place Beausejour*  
 \*-Del Val Paquette - Ralph et Bonnie Hommel
- 19h \*-Jeannine Labrosse - Congrégation des Dames de Sainte-Anne

Samedi (22) Temps de l'Avent**Messes Dominicales**

- 17h \*-Denise Leblanc - Adrien et les enfants  
 \*-Denis et Donat Cadieux - Gisèle et Roger  
 \*-Jacques Riel - la famille  
 \*-Thérèse Dubois Pilon - Adrien et les enfants  
 \*-Lillianne Poulin Guibord - famille Leblanc  
 \*-Rose-Marie Labbé - Laurent et Pierrette Bélanger  
 \*-Action de grâce - Pierre Loiseau

Dimanche(23) 4<sup>e</sup> dimanche du temps

- 8h30 \*-Aux intentions des paroissiens, paroissiennes - le curé  
 \*-Donat Cadieux - Suzanne Cadieux  
 \*-Rose-Marie Labbé (4<sup>e</sup> anniversaire) - la famille Labbé  
 \*-En l'honneur de la Vierge Immaculée - Gérard, Sisy, Mia et Mary  
 \*-Roger Chartrand - son épouse  
 \*-Notre Dame de la Guadeloupe - Marie  
 \*-Christian Laguerre - Hyacinthe Laguerre
- 10h \*-Vincent Gourd - son épouse Rollande et ses enfants  
 \*-Parents défunts Leroux et Wathier - Roch et Marie-Reine



- \*-Madeleine Cadieux - École Jeanne Sauvé
- \*-Huguette Gatién - Rhéa LeBrun
- 11h30 \*-Parents défunts - Muguette Bourdeau
- \*-Yvon Joannette - son épouse Huguette
- \*-Parents défunts - Lucien et Pauline
- \*-Thérèse Lafontaine - sa nièce
- \*-Henriette Asselin - sa famille
- \*-Aux intentions d'Yvon Bédard - la Saint-Vincent-de-Paul
- \*-Rose Minnie - sa fille Rosa

### **Offrandes de dimanche dernier**

Ma juste part (315 env) : 5 965 \$

Retraits directs : Ma juste part : 383\$

Prions en Église : 69 \$

St-Vincent de Paul : 1137 \$; **Montant total : 5 991 \$**



Support : (145 env) : 2 081\$

Support : 119 \$

Lampions : 389 \$

### **Boîtes d'enveloppes**

Les boîtes d'enveloppes de l'année 2013 pour vos contributions à l'église sont disponibles à la sacristie. Veuillez vérifier la fiche et la laisser sur place immédiatement. Il y a des boîtes supplémentaires (fiches avec ronds rouges). Vous pouvez en prendre une. Veuillez remplir la fiche et la laisser dans la boîte à cet effet. Merci!

### **Adhésion au débit pré-autorisé**

Saviez-vous qu'il existe une autre façon de verser vos offrandes à votre paroisse à part le système d'enveloppes? C'est le "débit pré-autorisé". L'argent est retiré directement de votre compte de banque. Pour y souscrire, il suffit de vous présenter au secrétariat pour y remplir un formulaire. Prière d'apporter un chèque sur lequel vous aurez indiqué "Annulé".

☛ Pour ceux qui choisissent ce mode de retrait direct et qui se sentent mal à l'aise de ne rien remettre au préposé à l'offrande, vous pouvez aussi utiliser le système d'enveloppes dont les boîtes sont disponibles à la sacristie. Lors de la quête, il vous suffit de déposer une enveloppe avec la mention "DPA", dans le panier.

### **Messes à intention multiples**

Cher(e)s paroissiens, paroissiennes, nous voulons attirer votre attention sur la nouvelle directive du diocèse d'Ottawa concernant les messes à plusieurs intentions qui sera en vigueur à compter du 1er janvier 2013. Pour vous informer de ces changements, vous trouverez sur les tables en arrière de l'église, une feuille qui vous les explique. Merci de votre attention!

### **La Parole nous interpelle : Partageons la joie de Dieu**

Ce dimanche est aussi appelé « dimanche de la joie ». Nous retrouvons ce message dans chacune des lectures de ce dimanche. La présence de Jésus est le véritable motif de notre joie. C'est lui-même qui « fera germer la justice devant toutes les nations ». Nous sommes invités à croire qu'avec Lui les malheurs qui accablent notre monde ne peuvent pas avoir le dernier mot, car en Dieu, c'est l'Amour qui triomphe. C'est pour cela qu'en ce temps de l'Avent, il est si important de se mettre dans une attitude d'accueil et de joie. Cette attitude est réalisable en deux directions : En priant sans relâche, tenant vif l'Esprit que nous avons reçu (*1<sup>e</sup> lecture*) et en partageant avec d'autres (*Jean Baptiste*). En effet, nous ne pouvons pas être heureux sans travailler aussi au bonheur des autres. Savoir partager ; savoir donner la joie aux autres, nous empêche de tomber dans le piège des dépenses exagérées, caractéristiques des temps des fêtes. Bon dimanche. Abbé Apollinaire Ntamabyaliro.

### **Inscription aux messes de Noël**

L'Avent est déjà commencé, Noël approche à grand pas! Le comité de liturgie invite tous nos lectrices, lecteurs, nos ministres de communion et nos quêteurs (préposés à l'offrande) à bien vouloir s'inscrire pour les messes de la veille et du jour de Noël. Nous avons aussi besoin d'un couple par messe du 24 décembre, pour porter l'Enfant Jésus dans la procession d'entrée, ainsi que deux personnes pour apporter les offrandes. Merci de vous inscrire tôt. Votre coopération et votre participation sont essentielles et très appréciées. Merci

### **HORAIRE DU TEMPS DE NOËL**

*Dimanche 23 décembre - 8h30, 10h et 11h30 \*\* messe de 16h30 annulée\*\**

*Lundi 24 décembre - Veille de Noël*

16h, 17h30, 19h, 20h30, 22h, et 24h (minuit)

*Mardi 25 décembre*

9h30 et 11h

*Lundi 31 décembre - Veille du jour de l'an*

17h

*Mardi 1<sup>er</sup> janvier*

8h30, 10h et 11h30



### **Cours biblique**

Il n'y aura pas de cours biblique les 20, 27 décembre et le 3 janvier. Reprendra le 10 janvier, 19h30. Joyeux Noël et Bonne Année 2013! Abbé Apollinaire Ntamabyaliro.

## MOT DU CURÉ : Pénitence-Conversion

Plusieurs m'ont demandé de présenter au feuillet le bref enseignement que j'ai donné sur la conversion-pénitence la semaine dernière. Je vous la redonne en résumé, en insistant que ce n'est pas un point de vue personnel mais bien un enseignement de l'Église. J'ai voulu faire passer trois points majeurs.

**Premièrement** : On est seulement **obligé** de confesser ses **péchés graves** à un prêtre. C'est comme ça depuis le début de l'église même si les façons de célébrer le pardon ont beaucoup changé à travers l'histoire. Même aux célébrations communautaires avec absolution générale, qui jusqu'en 2002 étaient fréquentes chez nous, le célébrant devait dire que si on se reconnaissait responsable de faute grave, on devait rencontrer un prêtre pour compléter la démarche.

Donc, la confession individuelle à un prêtre **n'est obligée** qu'en cas de faute grave et a toujours été obligatoire.

**Deuxièmement**, comme le disait le petit catéchisme, même si ce n'est pas obligatoire, c'est bon de confesser ses fautes vénielles. Je pense à l'expérience des JMJ puis tous ces jeunes, dont la majorité était des jeunes croyants fervents, qui ont saisi cette occasion pour rencontrer un prêtre, pour regarder avec lui leur vie à la lumière de l'évangile, le prêtre y jouant le rôle d'un accompagnateur spirituel. C'était une rencontre, avec du temps pour se parler, de recevoir conseil, de poser des questions.

Alors, il y a toutes sortes de bonnes raisons de célébrer le pardon avec un prêtre même si on a pas de faute grave. Et il faut faire des efforts pour redécouvrir la beauté de cette expérience et de la favoriser.

**Troisièmement**, Il y a bien d'autres façons d'obtenir le pardon de ses fautes vénielles que par le sacrement du pardon. En d'autres mots, on peut être pardonné sans recevoir l'absolution.

Je vous cite la lettre de Mgr Gervais en 2002, alors que Rome exigeait une restriction dans les conditions d'utilisation de l'absolution générale :

« Nous savons que la majorité des personnes qui participaient à ces célébrations (avec absolution générale) et qui recevaient l'absolution n'étaient pas dans un état de péché grave. Selon le Code de droit canonique, ces personnes **n'avaient pas vraiment besoin de l'absolution** pour être pardonnées. D'autres moyens auraient pu être utilisés, tels que l'acte de contrition, un acte de charité, la participation à la messe, le regret et la réparation, la participation à une célébration pénitentielle. Ces personnes étaient **certainement pardonnées**. » C'est une expression délibérément forte et claire.

J'espère que ces commentaires puissent vous être utiles.

Paix de Noël, Père Maurice

## CHOEUR D'ORLÉANS

C'est ce dimanche 16 décembre à 14h qu'a lieu ici à la paroisse Saint-Joseph le 27<sup>e</sup> concert annuel de Noël du Chœur d'Orléans, avec la participation du quatuor de saxophones Trillium. Offrande volontaire au profit de la Saint-Vincent-de-Paul et du Centre Miriam. Bienvenue à tous et toutes!

### Vie Montante

Rencontre du groupe St-Joseph le mercredi 19 décembre à 9h30, au sous-sol de l'église. Bienvenue aux gens retraités! Responsable Lise 613-830-3552.

### Vivre notre foi aujourd'hui

Le père Bruno Demers, o.p., professeur à l'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal, animera une conférence intitulée *La réponse chrétienne à l'énigme du mal* à la paroisse Sainte-Marie, 4831, chemin Innes, Orléans, le **dimanche 13 janvier à 14h**. Entrée libre – si vous le voulez, vous pourrez faire un don.

### École Étoile-de-l'Est – Surveillance du dîner

Nous sommes à la recherche de personnes disponibles pour nous aider à l'heure du midi pour assurer la surveillance des élèves. Si vous êtes intéressés, s'il vous plaît téléphonez au secrétariat au 613-744-5713 afin de nous donner vos coordonnées

### Pensée de la semaine

La joie met directement en communication avec le reflet du Seigneur. (Jean XXIII)

### Rions un peu

- L'honorable John Crosbie, le nouveau Lieutenant-Gouverneur de Terre-Neuve racontait cette histoire :

Que fait un Terre-Neuvien qui arrive au ciel ? Il demande à retourner à Terre-Neuve.

Bonne semaine à tous et à toutes

